

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 novembre 2018 à 09H45 COMPTE-RENDU

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : PIERREFITTE Alain, PICHON Daniel, PENAUD Jacques, BOUDY-DACHE Sylvette, BARTHELEMY Franck, LAFONT Sylvette, LEYMARIE Jean-Pierre, BOUZONIE Corinne, REYNAUD Sabrina, BUISSON Alain.

Absent : LONGUECHAUD Yves, excusé, qui a délégué son droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code des Collectivités Territoriales à PIERREFITTE Alain, lecture du pouvoir faite par Monsieur le Maire.

Madame Sabrina REYNAUD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2018 : approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Attribution d'une prime de fin d'année aux employés
- Désignation des membres de la commission de contrôle pour le REU

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1/ Décision modificative de virement de crédits

Monsieur le Maire présente une décision modificative de virement de crédits au BP 2018 d'un montant de 15 000 € afin de mandater les travaux de réfection de l'intérieur de la mairie et les travaux de rénovation du logement du presbytère.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative au BP 2018.

2/ Encaissement d'un chèque de l'assurance

. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'encaisser un chèque de 12 451.50 € de l'assurance SMACL relatif au remboursement des dégâts causés par l'orage de début juillet sur la toiture de la chapelle nord de l'église.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'encaissement de ce chèque.

3/ Approbation du compte-rendu de la commission d'appel d'offres et adjudication

Suite au départ du locataire du logement communal (ancien presbytère), il a été décidé d'engager des travaux de rénovation (réfection du sol, des murs et des plafonds) avant de le remettre en location.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie en vue de désigner l'entreprise qui réalisera les travaux de rénovation du logement.

2 entreprises ont postulé : Entreprise Hervé BREGERE de Savignac-Lédrier et ROBERT Lionel de Saint-Sornin-Lavolps.

Devis d'Hervé BREGERE : 9 855.21 € HT

Devis de Lionel ROBERT : 9 919.97 € HT

La CAO a décidé de retenir la proposition de l'entreprise d'Hervé BREGERE pour un montant HT de 9 855.21 € car le devis de Lionel ROBERT ne répond pas au cahier des charges établi. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision de la CAO.

4/ Adressage

Monsieur le Maire informe le conseil que l'état d'avancement du projet d'adressage ne permet pas à ce jour de présenter le dossier. Il sera abordé lors d'une prochaine réunion.

5/ Attribution d'une prime de fin d'année aux employés

Jacques PENAUD s'est retiré de la séance et ne participe ni au débat, ni au vote.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer pour 2018, une prime de fin d'année aux employés, qui sera intégrée dans le Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6/ Désignation des membres de la commission de contrôle pour le Répertoire Electoral Unique

Le Maire informe le conseil que la loi du 1^{er} août 2016 qui a réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales et qui a institué un Répertoire Electoral Unique (REU), a supprimé les commissions administratives chargées de la révision des listes électorales, pour créer ainsi les commissions de contrôle.

Pour rappel, la commission administrative de la commune était composée du Maire, d'un délégué du Préfet (Monique LACHAUD) et d'un délégué du Tribunal (Ginette LEVEZU).

La nouvelle commission de contrôle devra se composer d'un conseiller municipal (1 titulaire et 1 suppléant), d'un délégué du Préfet et d'un délégué du Tribunal.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de désigner comme conseiller municipal :

- Sylvette LAFONT titulaire
- Sabrina REYNAUD suppléante.

Monique LACHAUD et Ginette LE VEZU seront proposées respectivement comme déléguée de l'administration et déléguée du Tribunal.

7/ Questions diverses

- **Commission pour l'élaboration du PLUi** : il est demandé de constituer des groupes de travail autour de thématiques, telles que l'agriculture, les déplacements, l'économie, l'environnement et la biodiversité, l'habitat et la consommation... Le Maire demande des volontaires (élus ou non élus) pour travailler au sein de ces groupes.
- **Noël des enfants** : la date est fixée au dimanche 16 décembre 2018, 37 enfants de 0 à 15 ans sont invités.
- **Vœux 2019** : la date est fixée au dimanche 13 janvier.
- **Repas des aînés** : la date est fixée au 2^{ème} dimanche de février.
- **Commission fleurissement** : Corinne BOUZONIE souhaite réunir la commission.
- **Cérémonie du 11 novembre** : Sabrina REYNAUD informe le conseil qu'un courrier a été envoyé aux familles afin de mobiliser la jeunesse et les invitant à participer à cette cérémonie. Elle informe également du déroulé de cette cérémonie qui à l'occasion du centenaire sera aménagé selon une volonté communale : chaque enfant devra déposer devant le monument un bouquet et une bougie en mémoire de chaque mort pour la France. Un poème sera lu par un enfant et toutes les personnes présentes seront invitées à chanter la Marseillaise.

La séance est levée à 10H58

11 h : cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 devant le Monument aux Morts.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, a clôturé cette cérémonie et a réuni une centaine de participants (adultes et enfants confondus).